

les autres ministères fédéraux dans l'exécution de certaines fonctions: vente des timbres d'assurance-chômage, perception des primes de rentes sur l'État, distribution des feuilles d'impôt sur le revenu et de demande d'emploi au Service civil et affichage des avis officiels. Les bureaux de poste sont établis là où le chiffre de la population le justifie. Le bureau de poste est une entité complète dans les régions rurales et les petits centres urbains. Dans les grandes villes, il existe des succursales postales et des bureaux auxiliaires en plus du bureau principal. Les succursales s'occupent de toutes les opérations postales, y compris le service de livraison générale, la location des cases postales et la livraison à domicile.

Le Service d'exploitation du ministère des Postes est organisé en 14 districts dont chacun relève d'un directeur. Ces directeurs régionaux ainsi que les maîtres de poste de Toronto et de Montréal font rapport directement au sous-ministre adjoint des Postes, lequel est chargé de la direction générale du service postal régional. L'exploitation et les fonctions auxiliaires afférentes au service envers le public sont du ressort du maître de poste local qui peut compter sur l'aide technique et administrative de bureaux régionaux établis dans des centres appropriés.

Le Service postal du Canada s'étend depuis Terre-Neuve jusqu'au littoral occidental de l'île Vancouver et depuis l'île Pelée (Ont.), point le plus méridional du Canada, jusqu'aux établissements et missions reculés de l'Arctique. La poste aérienne canadienne assure un service quotidien de plusieurs vols transcontinentaux auquel se rattache un réseau de lignes secondaires et de raccords qui rayonnent en tous sens et sont reliés au réseau postal des États-Unis. Tous les envois de première classe, de huit onces ou moins, sont transportés par avion d'un point du Canada à un autre si la livraison peut ainsi en être accélérée. Pour plusieurs régions de l'arrière-pays, le service aérien omnibus est le seul moyen de communication avec l'extérieur. Les routes aéro-postales et omnibus couvrent environ 46,000 milles. Cependant, le chemin de fer demeure le principal moyen de transport sur longue distance.

Le 31 mars 1964, le nombre des bureaux de poste en activité était de 11,260; plus de 9,000 facteurs en uniforme assuraient la livraison à domicile dans 188 centres urbains. Règle générale, les routes postales rurales sont circulaires et leur longueur moyenne est de 26 milles. Quelque 1,319 services auxiliaires transportent le courrier entre les bureaux de poste, les gares, les quais et les aéroports; 1,878 services de relais transportent le courrier en provenance et à destination des bureaux de poste non desservis par chemin de fer. Le transport routier prend de l'importance et comptait en 1964 plus de 430 services automobiles qui, dans beaucoup de cas, ont remplacé ou ont permis de réduire le transport ferroviaire. En 1964, 1,017 services urbains de transport entre bureaux de poste, succursales et bureaux auxiliaires faisaient la levée des boîtes et livraient les colis. Plus de 50 millions de milles sont parcourus annuellement par environ 9,000 entreprises de transport terrestre. Le transport terrestre et le transport côtier sont exécutés à forfait.

Les grands bureaux de poste du Canada peuvent être comparés à des usines industrielles compliquées où le courrier est reçu, oblitéré, transporté et expédié par des moyens semi-automatiques. Le convoyeur, le plan incliné automatique et divers autres dispositifs augmentent le débit sans accroissement de personnel; tous les grands bureaux sont munis de l'équipement mécanique le plus perfectionné. A certains endroits, la livraison à domicile se fait par triporteur. Dans la plupart des villes, on peut se procurer des timbres-poste en tout temps à même des distributeurs automatiques; les boîtes en bordure de la route, qui permettent à l'automobiliste de déposer